



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afrique

Question écrite n° 84680

Texte de la question

M. Jean Bardet attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur les élections en Afrique, et l'attitude de la France. Cette dernière joue un rôle particulièrement important en Afrique. Par conséquent, elle se doit d'avoir une position dominante dans le processus de transition démocratique qu'il est nécessaire de mettre en oeuvre. Dans cette perspective, la France doit privilégier, dans ses relations avec ses partenaires africains, des relations de partenariat. Notons, par ailleurs, qu'un premier pas vers le renforcement du rôle du Parlement français en matière de contrôle et de suivi de la politique en Afrique a été réalisé grâce à la réforme constitutionnelle du 23 juillet 2008. Cependant, au cours de l'année 2009, le contexte électoral dans plusieurs pays africains offrait une opportunité de changement avec d'anciennes pratiques, qui n'a malheureusement pas abouti. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser quelle est sa position à ce sujet.

Texte de la réponse

Le ministre des affaires étrangères et européennes partage l'analyse de l'honorable parlementaire sur la nécessité d'aider les pays africains en sortie de crise politique à réussir leur transition démocratique. Cette réussite passe par l'organisation d'élections pluralistes, ouvertes et consensuelles. Certains pays, comme la Guinée, n'en ont jamais connu. Le processus engagé dans ce pays est donc exemplaire. D'autres connaissent des retards. La France espère que les situations anormales qui persistent seront bientôt corrigées. Comme le remarque l'honorable parlementaire, les relations de partenariat qu'elle entretient avec de nombreux pays africains peuvent l'aider à apporter une contribution positive. Cependant, elle ne saurait dicter des solutions toutes faites ni même agir isolément. La France oeuvre donc au succès des processus de transition démocratique en liaison avec ses partenaires, notamment européens et africains. Elle participe activement aux groupes de contact internationaux établis sous l'égide de l'Union africaine et des organisations sous-régionales. Elle appuie également l'action de l'ONU et de l'Organisation internationale de la francophonie, qui, outre son apport proprement politique, fournit souvent un savoir-faire précieux en matière électorale et sécuritaire. Le ministre des affaires étrangères et européennes tient également à saluer le rôle utile que joue le parlement français en coopérant avec les parlements africains et en les faisant bénéficier de son expertise. La transition ne s'achève pas au moment des élections ; la pratique démocratique doit être poursuivie et approfondie.

Données clés

Auteur : [M. Jean Bardet](#)

Circonscription : Val-d'Oise (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84680

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 2010, page 7983

Réponse publiée le : 24 août 2010, page 9256